

Devenez adhérent-usager

Madame, Monsieur,

L'arard, association loi 1901, s'efforce depuis plus de 40 ans d'être au plus près des patients qui nécessitent une assistance médico-technique à domicile. Vous êtes nombreux chaque année à bénéficier de nos services.

L'arard est en fait un prestataire bien particulier puisque, à but non lucratif. Son Conseil d'Administration est composé de bénévoles, médecins et représentants de patients.

Nous avons souhaité vous permettre d'exprimer officiellement vos attentes et vos besoins en créant un collège « Adhérent usager » au sein du Conseil d'Administration de l'arard. Les statuts de l'arard ont été modifiés en ce sens et un troisième collège a été créé pour les usagers depuis 2015.

Ces nouveaux statuts précisent que 2 représentants des adhérents-usagers sont élus lors de l'Assemblée Générale siégeant au Conseil d'Administration.

Pour adhérer, il est nécessaire de faire acte de candidature, l'adhésion est valable pour une année civile et se perd dès lors qu'il n'y a plus usage des services de l'arard.

Cette adhésion sera bien entendu gratuite et vous permettra de nous soumettre vos suggestions, doléances et/ou plaintes en ayant une représentation au sein de notre Conseil d'Administration, de participer à nos journées portes ouvertes, ou d'avoir des informations sur l'arard via une newsletter.

Dr Françoise TESSONNIER
Médecin Directeur

M Yves CARMAGNOLE
Adhérent Usager

M Jean-Jacques MARCELLIN
Adhérent Usager

✂ -----

Bulletin d'adhésion

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville.....

e-mail : Téléphone :

Date de naissance :

Je souhaite devenir membre adhérent-usager de l'arard Oui Non

J'autorise à communiquer mes coordonnées aux autres patients adhérents usagers Oui Non

Je souhaite faire partie du groupe secret Facebook adhérents usagers Oui Non

Date : Signature :

À retourner par courrier électronique à l'adresse : arard@arard.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : arard, Parc d'Activités de Napollon, 100 avenue des Templiers 13676 Aubagne cedex

